



Pension alimentaire insolvable

Par **elioraa02200**, le **19/10/2012** à **17:41**

Bonjour, je suis maman de deux enfants j ai fait appel a la justice pour avoir une pension alimentaire jugement rendu aujourd'hui constate l'insolvabilité de monsieur et de ce fait deboute ma demande cependant j'ai 1 mois pour faire appel . SACHANT QUE MR ne s'est pas présenté à l'audience du 6 septembre pas d'avocat il a juste écrit est présenter des pièces pour ne pas payer ,mr a eut un autre enfants et il vit en concubinage depuis 5 ans avec cette personne il ne le déclare pas au tribunal ni de charges elle est gérante d'une boutique lui travaille dans cette boutique à sa place et arrive à sortir un cdd de 4 mois et a un dossier en banque de France et c normal . que faire là je suis perdu .est ce que quelqu'un peut me conseiller svp
merci beaucoup